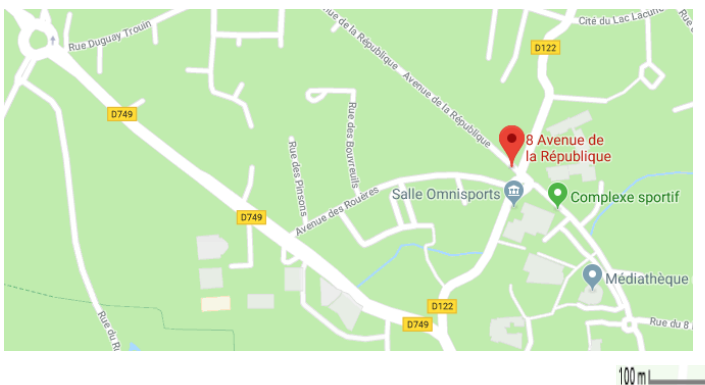


## Informations pratiques

La journée se déroulera à l'espace associatif d'Avoine, le 14 juin 2018.  
Le déjeuner est prévu dans un restaurant à Avoine et sera pris en charge par la FCEN.  
Adresse : Centre social intercommunal du Véron, Espace "associations et vie locale", avenue de la République, 37420 Avoine. L'espace associatif se situe en face de la salle Omnisport.

**Par l'autoroute :** Depuis l'A85, quitter l'autoroute à la sortie 5 « Bourgueil, Chinon », et continuer sur D749. Juste après le 2<sup>ème</sup> rond-point, tourner à gauche sur la rue Duguay Trouin. Au rond-point, continuer tout droit sur l'avenue de la République.



### Pour plus d'informations :

Sylvie VARRAY  
[sylvie.varray@reseau-cen.org](mailto:sylvie.varray@reseau-cen.org)  
Tél : 02.38.24.55.05

ou Agnès RAYSSÉGUIER  
[agnes.raysseguier@reseau-cen.org](mailto:agnes.raysseguier@reseau-cen.org)  
Tél : 02.38.24.20.94

Voir aussi le site du [Centre de Ressources Loire nature](http://www.centre-de-ressources-loire-nature.org)



## Journée technique

# Gestion des espèces exotiques envahissantes en milieu urbain

Avoine (37), le 14 juin 2018



Avec le soutien de :



L'Agence publique de mission de service chargé du développement durable



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds européen de développement régional

Organisée en partenariat avec :



## Contexte

De nombreuses espèces exotiques ont été introduites en France pour l'horticulture et l'aquaculture. Certaines d'entre elles, présentant les impacts négatifs les plus importants sur le bassin Loire-Bretagne ont d'abord été utilisées pour l'ornement (jussies, renouées asiatiques, Bernache, etc.). Ces espèces des jardins ou des aquariums ont pu s'échapper ou être relâchées dans le milieu naturel, de manière volontaire ou non.

Les milieux urbains via les aménagements des communes (espaces verts, parcs, etc.) ou les jardins de particuliers (dont les mares), sont particulièrement sujets à l'implantation des espèces exotiques. Certaines d'entre elles peuvent se révéler par la suite envahissantes. Si les espèces exotiques envahissantes ont en général des impacts écologiques limités dans les milieux urbains, elles peuvent y provoquer des problèmes sanitaires ou économiques conséquents. Les milieux urbains sont aussi des sources de diffusion potentielles vers les milieux naturels.

La prise en compte de la problématique des espèces exotiques envahissantes en milieu urbain par les agents responsables de la gestion des espaces verts est donc nécessaire (choix des plantes utilisées pour l'esthétique des espaces verts et la végétalisation des infrastructures, gestion des espèces problématiques). Elle doit également être accompagnée d'actions de sensibilisation de la population, afin de favoriser les comportements responsables quant à l'utilisation d'espèces exotiques.

## Objectifs

Les objectifs de cette journée technique sont l'échange d'expériences entre les participants, d'une part sur la prise en compte de cette thématique et d'autre part sur la réalisation de chantiers en milieu urbain. Le renforcement du lien avec les actions mises en œuvre sur la faune exotique envahissante et en particulier de la communication autour de sa gestion sera également au cœur de la journée technique.

Cette journée s'adresse aux agents gestionnaires des espaces verts et aux acteurs impliqués dans la gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par cette thématique.



## Programme



9h : Accueil des participants

### 9h30 : Introduction

- La stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne – *S. Varray, FCEN*

### 10h30 : La dynamique des espèces exotiques envahissantes en milieu urbain

- Les friches urbaines : entre diversité végétale et espèces exotiques envahissantes – *F. Di Pietro & M. Brun, Université de Tours*
- la gestion des VEE à l'épreuve des transferts de compétences : l'exemple de Grand Poitiers Communauté urbaine – *Y. Guinard, Grand Poitiers Communauté urbaine & S. Collin, ville de Poitiers*

### 11h45 : Les spécificités de la gestion de la faune exotiques envahissantes en milieu urbain

- Bernache du Canada, Perruche à collier, Tamia de Sibérie: gestion d'espèces exotiques à fort capital sympathie – *P. Hurel, ONCFS*
- Rôle du commerce ornemental dans l'introduction, l'établissement et la propagation des insectes invasifs : l'exemple de la pyrale de la buis – *J. Rousselet, INRA Orléans*

12h45 : Repas (restaurant pris en charge par la FCEN)

### 14h30 : Introduction à la sortie de terrain

- La charte d'engagement des collectivités, Groupe de travail plantes invasives Centre-Val de Loire – *M. Trouvé, CEN Centre-Val de Loire*

### 15h : Sortie de terrain

- La sortie de terrain se déroulera sur la commune d'Avoine. Plusieurs aménagements seront présentés aux participants, afin de présenter l'implication de cette commune dans le label « ville fleurie », son adhésion récente à la charte d'engagement des collectivités du Groupe de travail « plantes invasives Centre-Val de Loire », animé par le CEN Centre-Val de Loire, et sa démarche zéro phyto.

17h : fin de la journée technique

